DIALOGISME ET DIALOGUE :

PRAGMATIQUE DE L'ÉNONCÉ VS PRAGMATIQUE DU DISCOURS

1. Introduction

Bien que le terme de "pragmatique" n'intervienne à aucun moment dans les traductions de M. Bakhtine, il me semble évident que s'il fallait qualifier le domaine de recherche linguistique proposé par Bakhtine, c'est le concept de pragmatique linguistique qui conviendrait le mieux (les termes choisis par Todorov et les traducteurs de Gallimard, i.e. respectivement "translinguistique" et "métalinguistique", me semblent plus créateurs de confusions et d'ambiguïté qu'autre chose). Il me paraît donc intéressant et légitime de donner une interprétation de Bakhtine qui soit fonction des intérêts de la pragmatique linguistique contemporaine. Pour éviter tout malentendu, je définirai la pragmatique linguistique comme l'étude de l'emploi du système de la langue (vs l'étude du système) et ses objets principaux de la façon suivante : problèmatique des actes de langage réalisés dans l'énonciation, du sens de l'énoncé en contexte, du sens de l'énoncé en dialogue et des différents responsables de l'énonciation. On l'aura compris, la définition des domaines de l'analyse pragmatique que je viens de formuler fait implicitement référence à la théorie des actes de langage (cf. Searle 1972, 1982 et Searle & Vanderveken 1985), à la théorie des implicatures (cf. Grice 1979 et Sperber & Wilson à paraître) et à la théorie de l'argumentation (cf. Anscombre & Ducrot 1983), à la pragmatique conversationnelle de l'Ecole de Genève (cf. Moeschler 1985 et Roulet & al. 1985) et enfin à la théorie de l'énonciation d'O. Ducrot (cf. Ducrot 1984). Le premier but de ce travail sera donc d'essayer de formuler les principales thèses de Bakhtine sur le langage et la linguistique au regard des problématiques actuelles en pragmatique.

Mais réduire l'intérêt de Bakhtine à un rôle de précurseur des idées contemporaines serait à la fois abusif, réducteur et surtout inapproprié eu égard à la problématique du dialogisme. Car la dimension dialogique, comme je le montrerai, si elle est centrale dans l'oeuvre de Bakhtine, ne constitue cependant qu'une des dimensions de la pragmatique bakhtinienne. De plus, rien n'est plus ambigu et polysémique que le concept même de dialogisme. Celui-ci fait en effet intervenir différents processus linguistiques (notamment des faits d'interprétation, des faits de structure sémantique, des faits de constitution du texte romanesque et même des faits syntaxiques). Il me semble donc légitime, et cela constituera le deuxième objectif de ce travail, d'indiquer les différentes problématiques issues de la notion de dialogisme. Je verrai deux façons principales d'envisager la notion de dialogisme chez Bakhtine : tout d'abord le dialogisme comme modèle linguistique, et ensuite le dialogisme comme principe interprétatif. Cette différence de nature est importante, car elle a pour conséquence d'interpréter de façon différente le projet de Bakhtine. Dans le premier cas, on peut y voir une incitation à l'élaboration d'une pragmatique du discours ou de la conversation, alors que dans le deuxième cas, le dialogue constituant un référent abstrait, un principe interprétatif, la réalisation de son projet se fera de façon conventionnelle, i.e. dans une pragmatique de l'énoncé et plus précisément dans une pragmatique de la polyphonie. La morale de cette deuxième interprétation est donc qu'il est de première urgence de distinguer dialogisme et dialogue.

C'est justement la notion de dialogue, et corollairement celle de pragmatique conversationnelle, qui constituera le troisième et dernier objet de ce travail. La question que je poserai est la suivante : en quoi l'analyse pragmatique de la conversation (donc du dialogue) - sens1 de dialogisme - permet-elle une

contribution positive à l'étude du dialogisme (au sens2) ? Posé de façon crue, le problème est pour moi le suivant : dès que l'on fait intervenir, de façon métaphorique ou théorique, la notion de dialogue, d'échange ou encore d'interaction entre des êtres empiriques ou abstraits comme principe explicatif de faits pragmatiques, on fait allusion, généralement de façon implicite, à une théorie de l'interaction ou de la conversation. Or cette théorie est nécessairement réductionniste et peut être positivement complétée si on prend en compte les conclusions d'une théorie de la conversation basée sur l'analyse de discours authentiques. Je montrerai à ce propos que l'image que donne Bakhtine du dialogue (sens2) est plus riche et plus intéressante que celle proposée par Ducrot et que certains faits pragmatiques de nature polyphonique pourraient recevoir une interprétation intéressante si l'on élargit le cadre polyphonique proposé par Ducrot.

2. Bakhtine et la pragmatique

Avant d'indiquer en quoi consiste ce que j'appellerai la pragmatique bakhtinienne, j'aimerais insister sur le fait que ma présentation de Bakhtine est volontairement incomplète et orientée. Ceci dit, je ne pense pas que l'interprétation que je fais de Bakhtine soit irrecevable ou fallacieuse. En effet, il me semble impossible de donner une image complète et cohérente de la pensée de Bakhtine, et cela au moins pour deux raisons. Tout d'abord, certains textes (notamment les études recueillies dans les deux ouvrages publiés par Gallimard) ne peuvent être qualifiés de limpides. Je dirais même plus : certains sont si vagues qu'ils rendent une interprétation unique difficile, voire impossible. Ensuite, dans l'ensemble de l'oeuvre de Bakhtine, il y a un glissement permanent entre la théorie linguistique et la théorie sociologique. Je ne donnerai qu'un fragment de ce glissement, qui

me semble justifier le choix de ne m'intéresser qu'à l'aspect proprement linguistique de la pensée de Bakhtine, pour laisser de côté l'aspect sociologie du langage. Le passage suivant est tiré de l'article "Le discours dans la vie et le discours dans la poésie", in Todorov (1981, 191):

(1) (L'énoncé quotidien) relie toujours entre eux ceux qui participent à une situation, comme des coparticipants qui connaissent, comprennent et évaluent cette situation de la même façon.
L'énoncé, par conséquent, s'appuie sur leur appartenance réelle et matérielle à un même morceau d'existence en donnant à cette communauté matérielle une expression et un développement idéologiques nouveaux.

Pour résumer ma position, je dirai que je ne m'intéresserai qu'aux assertions de Bakhtine correspondant au premier paragraphe et laisserai volontairement de côté la portée des énoncés du type du deuxième paragraphe, car ils me semblent concerner davantage le domaine de la sociologie du langage que celui de la pragmatique linguistique. Par conséquent, je ne vois pas de raison majeure de ne parler que de certains fragments de l'oeuvre de Bakhtine. Reste cependant à justifier l'aspect orienté de ma lecture. En fait, la position que j'adopterai dans ce travail n'a pas à être justifiée. Car si tel était le cas, cela voudrait dire qu'il ne peut y avoir qu'un point de vue correct, à savoir celui de Bakhtine lui-même. Ceci dit, pour éviter la contradiction consistant à présenter une interprétation prétendant remplacer l'objet de l'interprétation lui-même, l'exégète peut se réfugier dans un discours assumant les mêmes présupposés idéologiques, à savoir le matérialisme dialectique. Je pense, très honnêtement, que les regards extérieurs sont plus intéressants que les commentaires internes. C'est la raison pour laquelle le point de vue que j'adopterai est celui de la pragmatique linguistique, indépendamment de ses outputs idéologiques.

2.1. La pragmatique bakhtinienne

Je vois quant à moi cinq problématiques qui peuvent entrer dans le domaine de la pragmatique et qui constituent de ce fait les axes principaux de la pragmatique bakhtinienne :

(i) les objets de la pragmatique bakhtinienne;
(ii) la notion d'énoncé et ses composants;
(iii) le problème de l'interprétation des énoncés;
(iv) la dimension dialogique de l'énoncé;
(v) la dimension polyphonique de l'énoncé.

J'examinerai successivement ces cinq problématiques, avant de les mettre en rapport avec celles de la pragmatique linguistique contemporaine (cf. § 2.2.).

2.1.1. Les objets de la pragmatique bakhtinienne

Dans Le marxisme et la philosophie du langage (p. 137), Bakhtine donne la structure méthodologique suivante à l'analyse linguistique, qui justifie sa qualification de pragmatique :

1. étude des "formes et des types d'interaction verbale";
2. étude des "formes d'énonciation distinctes, des actes de parole isolés, en liaison étroite avec l'interaction dont ils constituent les éléments";
3. enfin, étude des "formes de la langue".

En d'autres termes, Bakhtine propose, plutôt que de partir de l'unité minimale qu'est la phrase, d'engager l'analyse pragmatique du langage par l'unité maximale qu'est l'interaction, pour descendre ensuite au niveau des actes de parole et enfin à celui des formes grammaticales qui réalisent ces actes de parole. L'analyse proprement linguistique ne constitue donc qu'une étape de l'approche de Bakhtine, et de plus l'étape ultime, terminale, l'output de la description.

Ceci dit, il faut retenir deux points centraux dans la structure de l'analyse pragmatique proposée par Bakhtine.Tout d'abord,

le fait de donner une importance capitale à l'interaction elle-même. Ce point n'est pas mineur, dans la mesure où les linguistes du dernier quart du XXe siècle ont été sensibilisés au rôle de l'interaction pour des raisons externes à la linguistique, i.e. l'influence des ethnographes de la communication (cf. Gumperz & Hymes 1972) et des ethnométhodologues notamment (cf. Sacks, Schegloff & Jefferson 1974 et Schenkein 1978). Ensuite, il est remarquable de voir que l'unité communicative pertinente retenue par Bakhtine n'est pas la phrase, mais l'acte de parole, ce qui préfigure la théorie des actes de langage développée par Searle (1972) à partir des intuitions d'Austin (1970).

2.1.2. La notion d'énoncé et ses composants

L'énoncé est une unité pragmatique complexe pour Bakhtine, dans la mesure où il contient une "partie verbale" et une "partie sous-entendue", ou, en d'autres termes, il est le produit de la relation entre une phrase et un contexte. Ces deux aspects de la structure de l'énoncé sont décrits de la façon suivante par Bakhtine :

(i) la partie verbale (phrase) fait intervenir au niveau interne, des "relations factuelles-logiques", et au niveau externe, des relations "dialogiques" et "polyphoniques". De plus, dans l'interprétation de l'énoncé, intervient la distinction entre "thème" (la partie variable du sens) et la "signification" (ce qu'il y a en commun entre les différentes interprétations d'une même phrase);

(ii) la partie extra-verbale (contexte ou situation) est constituée par "l'espace et le temps de l'événement, l'objet ou le thème de l'énoncé (ce dont on parle) et la position des interlocuteurs vis-à-vis de l'événement (l'"évaluation")" ("La structure de l'énoncé", in Todorov 1981, 302).

Je commenterai plus loin (cf. § 2.2.1.) le premier point concernant la partie verbale de l'énoncé. Examinons ici la distinction entre les deux composants de la structure de l'énoncé et la notion de contexte.

En fait, la distinction entre composant linguistique et composant contextuel de l'énoncé est devenue classique en pragmatique. En effet, toute théorie pragmatique (que ce soit la théorie des actes de langage de Searle, la théorie des implicatures conversationnelles de Grice, la pragmatique intégrée d'Anscombre & Ducrot ou encore la pragmatique de la pertinence de Sperber & Wilson) admettent que le sens d'un énoncé E ayant une structure syntactico-sémantique S est la valeur V d'une fonction F appliquée à S ($V = F(S)$). La seule différence entre ces théories réside dans la nature de F (respectivement les conditions de satisfaction des actes de langage, les maximes conversationnelles, les lois de discours ou le principe de pertinence). Ceci dit, il est bien clair, que dans chaque cas, c'est bien un élément appelé "contexte" qui joue le rôle de déclencheur de F.

La façon d'aborder la notion de contexte chez Bakhtine est intéressante, car elle fait intervenir des éléments également importants, bien que de nature différente. La première composante correspond aux coordonnées déictiques de l'énoncé. Mais le contexte ne se réduit pas à leur seule mention (cf. les tentatives de pragmatique formelle envisagées par Bar-Hillel 1954 et Montague 1968 consistant en la seule mention des expressions indexicales pour l'interprétation pragmatique de la phrase). En effet, le thème de l'énoncé peut être nécessaire soit pour interpréter les pronoms anaphoriques, soit encore pour déterminer les variables argumentatives de l'énoncé, et notamment la valeur des conclusions lorsque celles-ci sont implicites. Enfin, le troisième aspect du contexte concerne les évaluations des interlocuteurs. Ce point est intéressant, car il est directement en rapport avec les notions d'attitude propositionnelle et d'état intentionnel

(cf. Searle 1983). Ceci dit, je retiendrai surtout de la spécification du contexte par Bakhtine le fait que celui-ci n'est pas réduit à un ensemble (fermé ou ouvert) d'informations (cf. notamment pour une telle approche la notion de frame développée en intelligence artificielle).

2.1.3. L'interprétation des énoncés

L'interprétation des énoncés selon Bakhtine fait intervenir un certain nombre de notions qui s'appliquent soit au résultat du processus d'interprétation (cf. (i) à (iii)), soit au processus interprétatif lui-même (cf. (iv)):

(i) la notion d'acte de parole;
(ii) la notion d'orientation;
(iii) la notion d'évaluation;
(iv) la notion de compréhension active.

Une première indication sur la nature de l'interprétation des énoncés nous est donnée dans "La structure de l'énoncé" (in Todorov 1981, 290) :

(2) "La question bien formée (sic!), l'exclamation, l'ordre, la prière, voilà les formes les plus typiques d'énoncés de la vie quotidienne, qui soient des totalités."

Bien que (2) confonde forme et fonction de l'énoncé, il apparaît que ce qui caractérise l'énoncé pour Bakhtine, c'est ce qu'il permet de faire par son énonciation : à savoir, poser une question, s'exclamer, ordonner à quelqu'un de faire quelque chose, prier quelqu'un de faire quelque chose. Bref, l'énoncé est caractérisé par ce que Searle (1972) appelle une force illocutoire.

Une deuxième indication sur l'interprétation des énoncés nous est donnée dans "Du discours romanesque" (in Esthétique et théorie du roman, p. 105) :

(3) Le locuteur cherche à orienter son discours avec son point de vue déterminant sur la perspective de celui qui comprend, et d'entrer en relations dialogiques avec certains de ses aspects.

L'idée sous-jacente que j'aimerais mettre en place est, outre celle d'orientation du discours, celle d'argumentation. En d'autres termes, l'interprétation que je fais de (3) peut être résumée dans (3'):

(3') En énonçant E, le locuteur L cherche à créer une influence sur son interlocuteur I telle que l'interprétation de E par I soit fonction de l'orientation (argumentative) que L a donné à E.

La troisième propriété de l'interprétation de l'énoncé fait intervenir la notion d'évaluation. Dans "Le discours dans la vie et le discours dans la poésie" (in Todorov 1981, 189), Bakhtine donne des exemples de ce qu'il appelle "évaluation":

(4) Voici comment nous caractérisons et évaluons habituellement les énoncés de la vie quotidienne: "C'est un mensonge", "C'est la vérité", "Voilà de fortes paroles", "Il ne fallait pas dire cela", etc.

Je ne donnerai pas de commentaires concernant le contenu de ces évaluations (à savoir le fait qu'elles portent sur la vérité ou la fausseté du discours, sa pertinence ou sa non-pertinence, etc.). Ce que je retiendrai plutôt, c'est le fait qu'une interprétation peut consister en une qualification, dialogique et réactive, d'un énoncé. Ce point apparaîtra plus clairement à travers la notion de compréhension active.

La notion de compréhension active est étroitement liée à celle de dialogisme (sens1). Dans Le marxisme et la philosophie du langage (p. 146), Bakhtine associe compréhension et réponse, compréhension et contre-discours:

(5) Une compréhension authentique, active, contient déjà l'ébauche d'une réponse. (...)

La compréhension est une forme de dialogue; elle est à l'énonciation ce que la réplique est à la réplique dans le dialogue. Comprendre, c'est opposer à la parole du locuteur une contre-parole.

Je retiendrai de (5) l'idée que l'interprétation d'un énoncé, d'un discours, ne se fait que via un autre énoncé, un autre discours, qui constitue une réaction par rapport au premier. Ceci correspond à la notion d'interprétation dialogique développée dans le cadre de la pragmatique conversationnelle genevoise (cf. § 2.2.2.).

Il me reste à présenter les deux derniers aspects de la pragmatique bakhtinienne, à savoir les dimensions dialogique et polyphonique de l'énoncé. Cependant, comme ces deux dimensions feront l'objet du paragraphe 3, je me contenterai, ici, de mentionner les différents aspects du dialogisme et du polyphonisme de l'énoncé.

2.1.4. La dimension dialogique de l'énoncé

La dimension dialogique (sens1) de l'énoncé se manifeste de la façon suivante:

(i) l'interaction est le produit d'un échange d'énoncés:

(6) Toute communication, toute interaction verbale se réalisent sous la forme d'un échange d'énoncés, c'est-à-dire dans la dimension d'un dialogue. ("La structure de l'énoncé", in Todorov 1981, 292)

(ii) un discours doit être analysé en fonction de sa structure sémantique (dialogique) vs sa forme (qui peut être monologique):

(7) Les énoncés, longuement développés et bien qu'ils émanent d'un interlocuteur unique - (...) - sont monologiques par leur seule forme extérieure, mais, par leur structure sémantique et stylistique, ils sont en fait essentiellement dialogiques. (Ibid.)

(iii) les rapports dialogiques entre les énoncés relèvent de l'accord et du désaccord:

(8) Il ne faudrait pas (...) comprendre le rapport dialogique de façon simpliste et univoque et le ramener à une procédure de réfutation, de controverse, de discussion, de désaccord. L'accord est l'une des formes les plus importantes du rapport dialogique. ("Le problème du texte", in Esthétique de la création verbale, p. 335)

(iv) enfin, tout discours contient un élément projectif (i.e. est dirigé sur une réponse):

(9) Tout discours est dirigé sur une réponse, et ne peut échapper à l'influence profonde du discours-réplique prévu. ("Du discours romanesque", in Esthétique et théorie du roman, p. 103)

De façon schématique, les points (i) à (iv) indiquent qu'il n'est pas possible d'envisager l'énoncé en dehors de son contexte dialogique (sens1), qu'un discours peut avoir une structure "profonde" différente de sa structure "superficielle", que les notions d'accord et de désaccord font partie intégrante des propriétés dialogiques (sens1) de l'énoncé, et enfin que la structure dialogique de l'énoncé implique une description dynamique, faisant intervenir, simultanément à l'interprétation de l'énoncé, sa contrepartie réactive potentielle.

2.1.5. La dimension polyphonique de l'énoncé

Par dimension polyphonique, j'entends les propriétés dialogiques au sens2 de l'énoncé. Je retiendrai la dimension intertextuelle, la notion d'hybride et celle de discours bivocal (qualifié parfois par Bakhtine de dyphonique):

(10) Dans la vie courante, on se réfère surtout à ce que disent les autres: on rapporte, on évoque, on pèse, on discute leurs paroles, leurs opinions, affirmations, informations, on s'en indigne, on tombe d'accord, on les conteste, on s'y réfère, etc. ("Du discours romanesque", in Esthétique et théorie du roman, p. 157)

(11) Nous qualifions de construction hybride un énoncé qui, d'après ses indices grammaticaux (syntaxiques) compositionnels, appartient au seul locuteur, mais où se confondent, en réalité, deux énoncés, deux manières de parler, deux styles, deux "langues", deux perspectives sémantiques et sociologiques". (Ibid., p. 125-6)

(12) Le polylinguisme introduit dans le roman (...), c'est le discours d'autrui dans le langage d'autrui, servant à réfracter l'expression des intentions de l'auteur. Ce discours offre la singularité d'être bivocal. Il sert simultanément à deux locuteurs et exprime deux intentions différentes: celle - directe - du personnage qui parle, et celle - réfractée - de l'auteur. Pareil discours contient deux voix, deux sens, deux expressions. En outre, les deux voix sont dialogiquement corrélatées (sic!) (...). (Ibid., p. 144-5)

On pourrait certes continuer le petit jeu des citations ad aeternum, notamment pour indiquer les différents aspects du polyphonisme selon Bakhtine. Je ne retiendrai ici que deux aspects, illustrés respectivement par (10) et (11)-(12). Le premier aspect constitue en fait la légitimation externe du deuxième. Ce que nous dit (10), c'est que les discours n'ont pas pour fonction principale de référer à des états du monde (des actions, événements, individus, etc.), mais à des discours (ce que j'ai après bien d'autres appelé dimension intertextuelle). Cette propriété empirique des discours légitime donc le fait d'inscrire dans la structure même de l'énoncé plusieurs énoncés, plusieurs personnages ou plusieurs voix. Ces énoncés, que Bakhtine qualifie de bivocaux, sont réalisés dans le roman par l'intermédiaire de constructions hybrides. C'est ce type d'énoncés que l'on peut, à la suite de Ducrot, appeler polyphoniques (ou dialogiques au sens2).

Voilà, sommairement résumés (tout à la fois trop rapidement et trop longuement), les différents aspects qui constituent ce que j'ai nommé la pragmatique bakhtinienne. J'aimerais maintenant

donner quelques éléments d'information sur les préoccupations actuelles de la pragmatique linguistique, dans le but d'indiquer les convergences avec la pragmatique bakhtinienne.

2.2. La pragmatique contemporaine

Il ne s'agit pas ici de faire un panorama, même rapide, de la pragmatique. J'aimerais simplement indiquer certaines hypothèses faites par deux courants pragmatiques qui me semblent en relation directe avec l'oeuvre de Bakhtine, à savoir la pragmatique conversationnelle de l'Ecole de Genève et la pragmatique intégrée d'Anscombre & Ducrot. Ces deux courants pragmatiques, bien qu'étroitement liés (cf. Moeschler 1985 pour une tentative d'intégration), se distinguent essentiellement par le fait que le premier est une pragmatique du discours authentique, alors que le deuxième est une pragmatique de l'énoncé (ou du discours idéal).

2.2.1. La pragmatique intégrée

Je ne mentionnerai que trois aspects - qui me semblent cependant fondamentaux - de la pragmatique intégrée: la différence entre le sens et la signification; la sui-référentialité du discours; la polyphonie du discours.

(i) La première attitude méthodologique de Ducrot consiste à distinguer deux niveaux dans l'analyse pragmatique: le niveau des hypothèses externes (HE), créatrices d'observables, et celui des hypothèses internes (HI), explicatives des observables. Au niveau des HE, on trouve des notions comme le sens et l'énoncé: l'énoncé est une donnée (empirique) et son sens constitue l'observable de la pragmatique. Au niveau des hypothèses internes, on trouve les notions correspondantes de signification et de phrase. La phrase est une construction abstraite du linguiste (un

être théorique) qui reçoit une signification. Cette signification est le produit d'un ensemble d'instructions (argumentatives, discursives, énonciatives) appartenant au niveau du composant linguistique, et ne doit donc être ni assimilée à l'assignation de valeurs de vérité, ni considérée comme le résultat de l'application d'un principe de compositionnalité aux constituants de la phrase. A partir de la signification et du contexte, un composant rhétorique a pour tâche de mettre à l'oeuvre des lois de discours qui permettront d'obtenir comme output des analogues du sens de l'énoncé de départ.

(ii) La deuxième attitude méthodologique consiste à faire l'hypothèse que le discours et les énoncés ne sont pas à propos du monde ou des êtres du monde, mais à propos du discours lui-même ou d'autres discours. Cette sui-référentialité du discours est motivée au niveau synchronique par les énoncés performatifs, et au niveau diachronique, par le phénomène de la délocutivité (cf. Benveniste 1966 et Anscombre 1979).

(iii) La troisième attitude méthodologique consiste à essayer de justifier l'hypothèse selon laquelle tout discours (ou énoncé) fait intervenir, derrière un unique sujet parlant (SP) plusieurs locuteurs (L) et énonciateurs (E). SP est défini comme le producteur physiologique de l'énoncé, L comme le responsable de l'énonciation, et E comme celui qui s'exprime à travers l'énonciation (cf. Ducrot 1984). Pour donner une image plus accessible de l'opposition L/E, Ducrot utilise la comparaison suivante: L est à E ce que l'auteur est au personnage dans le théâtre (cf. Reboul 1984). La distinction L/E est motivée par les faits d'ironie, les énoncés négatifs, et l'emplois de certains connecteurs pragmatiques oppositifs (mais). Dans ces cas-là, on dira que le rapport entre les différents E est un rapport d'opposition et que L s'assimile (i.e. s'identifie) ou non à tel ou tel énonciateur.

Présentée de cette façon, la pragmatique intégrée partage un certain nombre d'hypothèses avec la pragmatique bakhtinienne. Tout d'abord, Bakhtine et Ducrot distinguent deux composants de l'énoncé : ce qui relève de ce que Ducrot appelle le composant linguistique (la phrase de Bakhtine) et ce qui relève du composant rhétorique (le contexte). En second lieu, tant Bakhtine que Ducrot s'opposent à une conception descriptiviste du langage : Ducrot le fait explicitement, Bakhtine implicitement. Enfin, tous deux ont une conception éminemment polyphonique du langage. L'idée selon laquelle une seule voix s'exprimerait derrière un sujet parlant est refusée tant par Bakhtine que par Ducrot. Il faut noter cependant que l'origine de l'idée de polyphonie est différente dans les deux cas. Chez Bakhtine, ce sont les propriétés du texte romanesque qui l'ont amené à la notion de discours bivocal. Chez Ducrot, c'est essentiellement (si j'ai bien compris) le caractère insatisfaisant de l'ascriptivisme des philosophes du langage et notamment l'idée selon laquelle les transformations impliquées par l'énonciation des actes illocutoires sont des transformations effectives du monde, des droits et obligations des sujets parlants, etc.

2.2.2. La pragmatique conversationnelle

Je me contenterai ici de souligner quatre aspects de la pragmatique conversationnelle telle qu'elle a été développée dans Roulet et alii (1985) et Moeschler (1985), car ils me semblent en relation directe avec certains éléments de la pragmatique bakhtinienne soulignés précédemment.

(i) L'une des hypothèses fondamentales de la pragmatique conversationnelle est - contrairement à celles de la pragmatique des actes de langage - que l'unité communicative pertinente est l'échange, défini comme unité dialogique minimale. L'échange est composé d'interventions (unité monologique maximale) qui entretiennent entre elles des relations de niveau illocutoire. L'unité monologique minimale est l'acte de langage. L'intervention est composée de constituants de niveau échange, intervention et/ou acte de langage. Ces constituants entretiennent entre eux des relations interactives, de nature hiérarchique (on distinguera ainsi le constituant directeur du constituant subordonné dans l'intervention). La conversation est donc définie en termes de catégories conversationnelles (échange, intervention et acte de langage) et en termes de relations fonctionnelles entre ces catégories (relations de niveau illocutoire et interactif).

(ii) Ce système catégoriel et fonctionnel permet de donner des représentations structurelles de la conversation. On distinguera ainsi deux grands types de structures conversationnelles : d'une part des structures dialogiques (de niveau échange), et d'autre part des structures monologiques (de niveau intervention). L'analyse structurelle étant de niveau "profond", elle peut être en contradiction avec la forme superficielle du discours de la conversation. On distinguera donc la forme du discours (dialogal, i.e. comprenant plusieurs locuteurs, vs monologal, i.e. ne comprenant qu'un seul locuteur) de sa structure (dialogique vs monologique). Par conséquent, il est possible d'envisager la typologie suivante de discours (cf. Roulet et alii 1985, chap. 1):

- discours dialogal-dialogique (plusieurs locuteurs-structure d'échange);

- discours dialogal-monologique (plusieurs locuteurs-structure d'intervention);
- discours monologal-monologique (un seul locuteur-structure d'intervention);
- discours monologal-dialogique (un seul locuteur-structure d'échange).

(iii) On distinguera également à l'intérieur des discours monologaux-monologiques (cf. Roulet et alii 1985, ch. 1) un type de discours qui fait intervenir la dimension polyphonique de l'énoncé (i.e. sa dimension dialogique au sens2): le discours diaphonique. Le discours diaphonique a une structure d'intervention dans laquelle le discours de l'interlocuteur (généralement rapporté) est subordonné au discours de l'énonciateur auquel le locuteur s'assimile. Des exemples types de discours diaphoniques correspondent aux séquences du type REPRISE-REFUTATION, où un discours contradictoire (i.e. opposé argumentativement) est repris pour être ensuite réfuté (cf. Moeschler 1979).

(iv) Le dernier aspect de la pragmatique conversationnelle que j'aimerais souligner concerne le processus interprétatif en conversation. L'hypothèse faite par la pragmatique conversationnelle peut être résumée à l'aide du principe d'interprétation dialogique (cf. Roulet et alii 1985, chapitre 3, et Reboul & Moeschler 1985, chapitre 1, pour son utilisation dans l'analyse du discours théâtral):

(13) Principe d'interprétation dialogique:
L'interprétation d'un constituant initiatif (de niveau intervention) Ci d'un énonciateur Ei est le fait d'un constituant réactif (de niveau intervention) Cj d'un énonciateur Ej.

(13) pose donc que le niveau d'interprétation conversationnelle pertinent n'est pas lié aux seules informations inférables de Ci (informations syntaxiques, lexicales, contextuelles, intentionnelles), mais est fonction de l'image que l'inter-

locuteur donne du constituant sur lequel il enchaîne. Cette conception du processus interprétatif permet d'une part de résoudre le problème du point de vue de l'interprétation (défini par le principe d'interprétation dialogique comme étant celui de l'interlocuteur) et d'autre part d'éviter le problème de l'interprétation des énoncés polyfonctionnels (actes de langage indirects, sous-entendus, ironie, etc.), dans la mesure où une seule interprétation (celle retenue par l'interlocuteur) sera spécifiée dans l'analyse hiérarchique et fonctionnelle.

Quelles sont les relations entre ces quatre aspects de la pragmatique conversationnelle (la primauté de l'échange conversationnel, la distinction entre la structure et la forme du discours, la notion de diaphonie, et le principe d'interprétation dialogique) et la pragmatique bakhtinienne ?

(i') La primauté de la notion d'échange est à mettre en rapport avec l'idée de Bakhtine selon laquelle l'analyse linguistique doit commencer par étudier les "formes et les types d'interaction verbale". Ainsi, tant la pragmatique bakhtinienne que la pragmatique conversationnelle donnent une place primordiale au discours et s'opposent à une pragmatique de l'énoncé.

(ii') La distinction entre la structure profonde du discours et sa forme superficielle est également présente chez Bakhtine (cf. (7)). Mais il faut cependant noter que l'opposition bakhtinienne entre forme et structure sémantique est subordonnée à l'idée selon laquelle tout discours - quelle que soit sa forme - est fondamentalement dialogique dans sa structure. En regard de la typologie des discours proposée en (ii), il apparaît donc que la position de Bakhtine consisterait à ne reconnaître comme pertinentes que les catégories de discours dialogal-dialogique et monologal-dialogique.

(iii') La notion de diaphonie introduite par Roulet peut être mise en rapport avec celle de discours bivocal chez Bakhtine. Ceci dit, on peut déjà noter deux différences substantielles entre la diaphonie et le discours bivocal réalisé dans l'hybride. D'une part, chez Bakhtine, le bivocalisme n'intègre pas nécessairement le discours de l'interlocuteur; d'autre part, le discours bivocal ne subordonne pas obligatoirement le discours de l'autre à celui du locuteur.

(iv') Enfin, on l'aura compris, le principe d'interprétation dialogique est à mettre en rapport avec la notion de compréhension active. Ceci dit, la distinction d'ajustement entre compréhension et réaction n'est pas la même dans la pragmatique bakhtinienne et dans la pragmatique conversationnelle. Chez Bakhtine, la direction d'ajustement est interprétation---→ réponse, dans la mesure où la compréhension appelle une réponse, une réaction, un contre-discours. Dans le cadre de la pragmatique conversationnelle, la relation est réponse---→ interprétation : seule une réaction verbale constitue la trace pertinente d'un processus interprétatif. Ceci dit, la différence tient essentiellement à la nature du discours objet de l'interprétation. Chez Bakhtine, il s'agit du texte romanesque, alors que dans la pragmatique conversationnelle, il s'agit de conversations : dans le premier cas, auteur et lecteur sont distants; dans le deuxième, ils sont coprésents.

3. Le dialogisme chez Bakhtine

Il est temps maintenant de revenir à la question du dialogisme chez Bakhtine. L'examen des aspects de la pragmatique bakhtinienne m'a amené à distinguer deux sens de dialogisme :

- au sens1, le dialogisme décrit le "rapport (de sens) qui s'établit entre des énoncés dans l'échange verbal" ("Le problème du texte", in Esthétique de la création verbale, p. 327);
- au sens2, le dialogisme décrit le rapport entre "deux orientations sémantiques, deux voix" (Todorov 1981, 110) à l'intérieur d'un même énoncé.

Au sens1, le dialogisme peut donc être compris comme un cadre général de l'analyse linguistique (le dialogisme comme modèle linguistique). Au sens2, par contre, le dialogisme constitue un principe général d'interprétation (le dialogisme comme principe interprétatif). Cette distinction est pour moi importante, car elle fait intervenir la notion de dialogue à des niveaux différents : au niveau de la situation de communication (sens1) et au niveau de la représentation sémantique (sens2).

3.1. Le dialogisme comme modèle linguistique

Je formulerai l'idée de base du dialogisme comme modèle linguistique de la façon suivante (étant bien admis que cette formulation est strictement opératoire):

(14) L'énoncé est l'association d'une phrase et d'un contexte. Le contexte est l'association d'une situation et d'un dialogue.

J'ai déjà motivé la première proposition de (14), à savoir la définition de l'énoncé (cf. 2.1.2.). La deuxième proposition, cependant, doit être justifiée. Tout d'abord, il est bien clair, comme le confirme (15), que la partie extra-verbale de l'énoncé fait intervenir des éléments "situationnels":

(15) Ces trois aspects sous-entendus forment la partie extra-verbale de l'énoncé - à savoir, l'espace et le temps de l'événement, l'objet ou le thème de l'énoncé (ce dont on parle), et la position des interlocuteurs vis-à-vis de l'événement ("l'évaluation"); nous conviendrons de désigner l'ensemble qu'ils forment par le terme déjà familier de situation. ("La structure de l'énoncé", in Todorov 1981,302-3)

La notion de dialogue comme partie intégrante du contexte apparaît dans (16):

(16) Le contexte qui englobe la parole d'autrui crée un fond dialogique dont l'influence peut être fort importante. ("Du discours romanesque", in Esthétique et théorie du roman, p. 159)

Ainsi, parler d'un énoncé incluant dans sa description un contexte revient à spécifier les rapports dialogiques qu'il entretient avec d'autres énoncés. On trouve cependant chez Bakhtine différentes manifestations de ce dialogisme (sens1). J'en mentionnerai rapidement cinq:

(i) La dimension intertextuelle: le dialogisme intervient ici, non entre les énoncés d'un même discours ou entre ceux d'une même interaction, mais entre les discours eux-mêmes:

(17) Intentionnellement ou non, chaque discours entre en dialogue avec les discours antérieurs tenus sur le même objet, ainsi qu'avec les discours à venir, dont il pressent et prévient les réactions. (Todorov 1981, 8)

(ii) La dimension interactionnelle: le dialogue a lieu ici entre les différents acteurs de la communication, i.e. le locuteur, l'allocutaire et l'objet du discours:

(18) Nous sommes donc déjà en droit de dire que tout mot réellement prononcé - et non pas enseveli dans un dictionnaire - est l'expression et le produit de l'interaction sociale de trois participants: le locuteur (ou auteur), l'auditeur (ou lecteur) et celui (ou ce) dont on parle (ou héros). ("Le discours dans la vie et le discours dans la poésie", in Todorov 1981, 198)

(iii) La dimension communicative: le dialogue constitue le cadre de référence général auquel renvoient nécessairement les expression linguistiques:

(19) Toute expression linguistique (...) est toujours orientée vers l'autre, vers l'auditeur, même si cet autre est physiquement absent. ("La structure de l'énoncé", in Todorov 1981, 287)

(iv) La dimension textuelle: c'est dans le roman que se traduit cette dimension du dialogisme, dans laquelle le dialogue renvoie non plus simplement à un cadre de représentation, mais à un cadre interactionnel abstrait et métaphorique:

(20) Un roman est, dans une plus ou moins grande mesure, un système de dialogues, comprenant la représentation des "parlers", des styles, des conceptions concrètes, inséparables du langage. ("De la préhistoire du discours romanesque", in Esthétique et théorie du roman, p. 409)

(v) La dimension macro-textuelle: le dialogue est ici envisagé comme cadre relationnel général, indépendamment de la nature linguistique de ses constituants:

(21) On peut avancer que toute réplique est, en elle-même, monologique (monologue réduit à l'extrême) et que tout monologue est réplique d'un grand dialogue (de l'échange verbal) à l'intérieur d'une sphère donnée. ("Le problème du texte", in Esthétique de la création verbale, p. 327)

On voit donc, à l'examen de ces cinq dimensions de la notion de dialogue, que celle-ci est envisagée par Bakhtine en des termes allant de l'acception la plus concrète à la plus abstraite. Ceci dit, le point commun réside dans le processus interactionnel existant entre des unités discursives, processus interactionnel indiqué à la fois par l'aspect réactif ou initiatif d'un des constituants du dialogue.

3.2. Le dialogisme comme principe interprétatif

Il peut être utile, pour préciser le deuxième sens de dialogisme, de tenter de définir le cadre de référence dans lequel les différentes voix interagissent.

Soient les trois citations suivantes, qui me permettront de mettre à jour les aspects du cadre de référence dialogique:

(22) Le sténogramme de la pensée humaine, c'est toujours le sténogramme d'un dialogue de type particulier: l'interdépendance complexe qui s'instaure entre le texte (objet d'analyse et de réflexion) et le contexte qui l'élabore et l'encadre (contexte interrogatif, contestatif, etc.) à travers lequel se réalise la pensée du sujet qui fait acte de cognition et de jugement. ("Le problème du texte", in Esthétique de la création verbale, p. 315)

(23) Compréhension étroite du dialogisme conçu comme discussion, polémique, parodie. (Ibid., p. 332)

(24) Il ne faudrait pas (...) comprendre le rapport dialogique de façon simpliste et univoque et le ramener à une procédure de réfutation, de controverse, de discussion, de désaccord. L'accord est l'une des formes les plus importantes du rapport dialogique. (Ibid., p. 335)

Ce qui m'intéressait dans (22), c'est la notion de contexte interrogatif et contestatif, en (23) les notions de polémique et de parodie et en (24) celles d'accord et de désaccord. Pour résumer, je crois qu'il n'est pas illégitime d'affirmer que:

(25) Le cadre de référence (ou contexte dialogique), c'est-à-dire l'interaction fictive ou abstraite entre les différentes voix exprimées à l'intérieur d'un même énoncé, est de nature ou:
1. confirmative (lié à l'accord);
2. polémique (lié au désaccord);
3. interrogative;
4. parodique.

Le premier cas de figure indique donc une orientation commune ou coorientation entre les différentes voix. Le deuxième indique au contraire l'existence d'une contradiction entre ces voix. Le troisième présuppose un processus réactif interrogatif (il y a alors vrai dialogue entre les différentes voix). Enfin, le dernier cas de figure présuppose une distance parodique de l'une des voix par rapport à un discours (cf. (26)):

(26) Ainsi, dans la parodie, se croisent deux langages, deux styles, deux pensées linguistiques et, en somme, deux textes de discours. Il est vrai de dire que l'un de ces lan-

gages (celui qu'on parodie) est vraiment présent, tandis que l'autre est présent, mais invisible, comme arrière-plan actif de l'oeuvre et de sa perception. Il s'agit d'un hybride intralinguistique, qui se nourrit aux dépens de la stratification du langage littéraire en langages des genres et des orientations. (...)
Toute parodie est donc un hybride dialogisé, délibéré.
("De la préhistoire du discours romanesque", in Esthétique et théorie du roman. p. 431)

Ce qui m'intéresse, en tant que pragmaticien de la conversation, ce sont les notions de contexte confirmatif, polémique et interrogatif. Car posé en ces termes, le problème du dialogisme (au sens2) rejoint de façon étonnante le problème du dialogisme au sens1: toute théorie de l'interaction verbale, i.e. de la conversation, doit prendre comme notions primitives fondamentales celles d'accord et de désaccord, et donner un rôle fonctionnel important au concept d'interrogation. C'est sur ces notions que j'aimerais clore mes remarques sur Bakhtine.

4. Dialogisme et pragmatique conversationnelle

L'examen de la notion de dialogisme chez Bakhtine m'a amené à faire deux assertions incompatibles:

(27) a Dans la pragmatique bakhtinienne, il faut distinguer le dialogisme au sens1 (renvoyant à une situation interactionnelle créée par l'énoncé) et le dialogisme au sens2 (renvoyant à la propriété qu'a l'énoncé de faire référence à des voix différentes).

b Le dialogisme au sens2, en créant un contexte confirmatif, polémique, ou interrogatif, possède les propriétés constitutives du dialogisme au sens1.

En d'autres termes, l'examen de la dimension contextuelle du dialogisme comme principe interprétatif m'a amené à rapprocher les deux sens de dialogisme. En fait, (27a) et (27b) sont incompatibles dans une acception étroite, que je ne retiendrai pas: celle où le dialogisme au sens1 renvoie à un dialogue effectif,

et le dialogisme au sens2 à un dialogue fictif. Mais la distinction entre les deux types de dialogisme n'était pas, au départ, motivée par le caractère effectif vs fictif du dialogue. Ce qui a justifié cette distinction, c'est le fait que, au niveau du dialogisme au sens1, l'énoncé ou le discours interagit avec un autre énoncé ou discours, alors que au niveau du dialogisme au sens2, ce sont des voix différentes qui interagissent dans le cadre de l'énoncé. Dans cette acception du dialogisme (sens1 et sens2), (27a) et (27b) ne sont plus incompatibles: ce qu'ils partagent, ce sont les principes généraux constitutifs du dialogue, que celui-ci ait lieu entre "énoncés" (et donc entre les instances énonciatives qui en sont responsables) ou entre "voix".

Il apparaît donc que la notion de dialogue (en tant que type d'interaction particulier) intervient de façon cruciale dans l'analyse du dialogisme. J'examinerai ainsi, dans un premier temps, les différences de nature entre le dialogisme (comme totalité englobant les sens1 et 2) et le dialogue (comme type d'activité interactionnelle). Dans un deuxième temps, j'essaierai d'indiquer les principaux résultats de l'analyse conversationnelle militant en faveur de la compatibilité de (27a) et (27b). Enfin, je ferai quelques propositions sur la façon dont la pragmatique de l'énoncé (notamment la théorie de la polyphonie) pourrait utiliser les résultats de l'analyse conversationnelle pour caractériser les propriétés dialogiques (sens2) des énoncés.

4.1. Dialogisme et dialogue

Que l'on entende dialogisme au sens1 ou au sens2, le dialogisme est une propriété de l'énoncé, alors que le dialogue constitue le cadre interactionnel dans lequel les énoncés entrent en rapport dialogique. La première distinction entre dialogisme et dialogue est donc une distinction de nature: le dialogisme est une propriété (de l'énoncé); le dialogue est un type d'interaction.

Ceci dit, il existe une deuxième propriété distinctive, liée cette fois aux relations implicatives existant entre dialogue et dialogisme. Nous avons déjà vu (cf. 2.2.2.) qu'un discours dialogal (de par sa forme) n'était pas nécessairement dialogique (de par sa structure). En d'autres termes, le fait que plusieurs locuteurs interagissent n'implique pas nécessairement la présence d'une structure d'échange. Je formulerai cette propriété de la façon suivante:

(28) Le dialogue présuppose le dialogisme, mais ne le réalise pas forcément.

De façon converse, le fait qu'un énoncé soit dialogique (au sens1 ou au sens2) n'implique pas forcément son appartenance à un dialogue:

(29) Le dialogisme n'implique pas le dialogue.

Ceci dit, le dialogisme fait intervenir une image du dialogue. C'est cette image que j'aimerais préciser en examinant les propriétés du dialogue conversationnel.

4.2. L'analyse conversationnelle du dialogue

Le résultat principal de l'analyse pragmatique du dialogue conversationnel mené à Genève autour d'Eddy Roulet (cf. Roulet et alii 1985, Moeschler 1982 et 1985) réside dans la nécessité de prendre en compte, comme principe constitutif du discours tant dialogique que monologique, la notion de complétude. Celle-ci peut recevoir deux acceptions principales. Dans un premier sens, la complétude décrit simplement la propriété du caractère complet de la structure du discours (échange composé d'au moins deux interventions, intervention composée d'au moins un acte de langage, etc.). Dans un deuxième sens (celui que je retiendrai), la complétude ne définit pas seulement les propriétés structurelles des constituants complexes (échanges et interventions), mais surtout les conditions permettant aux participants de l'interaction d'interpréter le constituant en question comme clos, achevé, c'est-à-dire ne nécessitant plus d'expansion. Deux propriétés essentielles définissent la complétude interactionnelle (i.e. de l'échange) et la complétude interactive (i.e. de l'intervention): la coorientation argumentative de l'intervention initiative et de l'intervention réactive; l'existence d'une relation argumentative entre constituant subordonné et constituant directeur motivant l'énonciation de celui-ci. La première condition (sur la complétude de l'échange) stipule donc qu'il suffit qu'un accord soit manifesté dans le cadre de l'échange pour que sa clôture soit possible (il est bon de préciser qu'il s'agit d'une condition de possibilité, et non d'une règle rendant obligatoire la clôture). La deuxième condition (sur la complétude de l'intervention) indique qu'une contribution pourra être évaluée comme satisfaisante si son constituant directeur fait l'objet d'une argumentation. (30) et (31) illustrent respectivement la complétude de l'échange A1-B1-A2, et celle de l'intervention B1:

(30) A1: Est-ce que tu viens au cinéma avec moi ce soir ?
B1: Volontiers.
A2: Parfait.

(31) A1: Est-ce que tu viens au cinéma avec moi ce soir ?
B1: Merci pour ta proposition, mais j'ai malheureusement trop de travail.
A2: Tant pis, ça sera pour une prochaine fois.

Ce qui m'intéresse dans ces deux conditions sur la complétude des constituants conversationnels complexes, c'est essentiellement les conséquences de leur non-satisfaction. Que se passe-t-il, en effet, lorsqu'une réponse est donnée de façon catégorique (surtout quand elle est négative!) et lorsque l'interlocuteur a le mauvais goût de contredire, contester, réfuter ou infirmer les propos du locuteur ?

Examinons tout d'abord le cas de l'intervention, et imaginons qu'à l'invitation A1, B réponde simplement par un non sec. Il est possible que l'interaction se termine par une simple prise en compte du refus de B par A:

(32) A1: Est-ce que tu viens au cinéma avec moi ce soir ?
B1: Non.
A2: Bon.

Mais une telle clôture est peu probable, pour la simple et bonne raison que la réponse de B (indépendamment de son caractère négatif) est insuffisante: elle ne satisfait pas, en effet, la condition sur la complétude des interventions. Il est donc tout à fait légitime de voir A réagir par une question du type pourquoi ? pour obtenir a posteriori les raisons motivant le refus de B. Dès lors, un deuxième échange (une négociation secondaire dans les termes de Roulet et alii 1985, chapitre 1) sera donc initié, deuxième échange qui est en fait subordonné à la réponse donnée en B1 (le résultat étant identique à celui de (31)):

(33) A1: Est-ce que tu viens au cinéma avec moi ce soir ?
B1: Non.
A2: Pourquoi ?
B2: Parce que j'ai encore beaucoup de travail.
A3: Bon, tant pis, ça sera pour une prochaine fois.

(33')

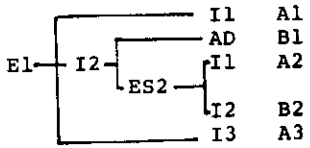

où I1 = intervention initiative, I2 = intervention réactive-initiative, I3 = intervention réactive, E1 = premier échange, ES2 = deuxième échange subordonné, AD = acte directeur (par analogie, on lira AS = acte subordonné, et IS = intervention subordonnée).

Que se passe-t-il maintenant dans le cas de l'échange ? Un processus analogue, i.e. une expansion, mais qui se réalise au niveau de l'échange vs de l'intervention, étant donné que la relance a pour objet non plus de demander à son interlocuteur de donner des raisons justifiant sa réponse, mais de changer son orientation, celle-ci étant donnée comme négative. Cette situation peut être illustrée par (34), qui donne une résolution négative locale (cf. Moeschler 1982), dans la mesure où la position de refus est abandonnée au profit d'une deuxième position d'acceptation:

(34) A1: Est-ce que tu viens au cinéma avec moi ce soir ?
B1: Désolé, mais j'ai malheureusement encore beaucoup de travail.
A2: Fais-moi plaisir: ça fait un mois que nous ne sommes plus sortis ensemble.
B2: D'accord pour cette fois.
A3: Chic.

La structure de (34) correspond cette fois à une structure d'échange simple, où + et - indiquent les orientations argumentatives positives et négatives des interventions:

(34')

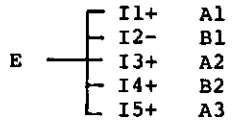

La conclusion que l'on peut donc tirer de l'examen de la complétude interactive et de la complétude interactionnelle est que la notion d'accord est fondamentale pour le problème de la clôture de l'échange (ce qui implique que l'existence d'une contradiction à l'intérieur d'un échange oblige les interlocuteurs à trouver un mode de clôture satisfaisant) et que la notion d'argumentation est constitutive de la définition de l'intervention. Ceci nous permet de tirer une deuxième conclusion, liée cette fois aux intuitions de Bakhtine: les notions de complétude inter-

active et interactionnelle correspondent à ce que Bakhtine appelle un contexte interrogatif et un contexte confirmatif. Il me semble donc que les propriétés dialogiques au sens2 de l'énoncé renvoient à une conception tout à fait légitime du dialogue, puisque ces propriétés sont par définition constitutives du dialogisme (sens1) de l'énoncé.

Il me reste maintenant à montrer qu'une conception de la polyphonie (dialogisme au sens2) basée sur les notions de complétudes interactive et interactionnelle est possible. Ceci dit, une telle conception de la polyphonie est basée sur une représentation du dialogue opposée à celle qui est impliquée dans la théorie de la polyphonie de Ducrot. Je me proposerai donc de montrer dans un premier temps quelle est la conception sous-jacente du dialogue chez O. Ducrot, et dans un deuxième temps les avantages d'une théorie polyphonique qui intégrerait les résultats de l'analyse conversationnelle.

4.3. Polyphonie et pragmatique conversationnelle

Je commencerai par reprendre l'exemple canonique de la polyphonie, à savoir l'énoncé négatif (où d'un point de vue pragmatique, la négation est utilisée de façon descriptive vs polémique ou métalinguistique - cf. Ducrot 1972, 1973 et Moeschler 1982, chapitre 1):

(35) Il ne pleut pas.

L'interprétation polyphonique de (35) peut être donnée par :

(35') E1: "il pleut";
E2: "il ne pleut pas";
L s'assimile à E2 et non à E1.

En d'autres termes, le locuteur L présente deux énonciateurs E1 et E2, qui assument respectivement qu'il pleut et qu'il ne pleut pas, la contradiction étant résolue par le fait que L ne s'assimile qu'à E2 (celui qui assume qu'il ne pleut pas).

Quelle évaluation peut donner un conversationnaliste de cette analyse ? En termes de complétude interactionnelle, je dirai simplement qu'un échange du type (36) est incomplet:

(36) A1: Il pleut.
B1: Non, il ne pleut pas.

Par contre, une situation dialogique comme (37) serait tout à fait acceptable dans le cadre d'une théorie de la conversation:

(37) A1: Est-ce qu'il pleut ?
B1: Non, il ne pleut pas.

Si donc, comme je le propose, on donne comme cadre de référence contextuel ou dialogique à l'énoncé négatif il ne pleut pas un contexte interrogatif comme (37), il apparaît que les différentes voix inférables de l'énoncé entrent en relation dialogique de telle sorte que le dialogue en question satisfait les conditions de complétude interactionnelle postulées par la conversation. De plus, les informations polyphoniques présentées dans l'analyse de Ducrot ne sont pas complètement perdues: dans l'analyse d'une question fermée, on trouve à la fois une indication sur la possibilité d'un état de fait et le doute exprimé par le locuteur sur cet état de fait. La contradiction entre deux assomptions, donnée comme fondamentale par Ducrot de l'énoncé négatif, se retrouve d'une certaine façon implicite dans la question sous-jacente dont l'énoncé négatif constitue la réponse.

Il est bien évident que la proposition formulée ci-dessus est une position relativement classique, dans la mesure où elle fait intervenir la vieille idée selon laquelle toute assertion est une réponse à une question et également l'analyse, contestable je l'admets, de la question fermée comme la disjonction de l'assertion et de la négation de la proposition questionnée

("p?" étant équivalent à "p ou non-p?"). De plus, et je l'admettrai volontiers, cette proposition ne résout absolument pas la question, cruciale dans la théorie d'O. Ducrot, des énonciateurs et des locuteurs. Ceci dit, j'aimerais montrer en quoi la mise en perspective dialogique de la description polyphonique peut être intéressante pour l'analyse pragmatique: d'une part, elle permet de distinguer clairement l'emploi concessif de l'emploi non-concessif de mais; d'autre part, elle permet de donner une description, également polyphonique, de connecteurs comme d'ailleurs qui n'introduisent pas de contradiction, et donc pas d'opposition entre énonciateurs.

Prenons tout d'abord le cas de mais. L'analyse polyphonique traditionnelle peut être décrite de façon schématique comme suit:

(38) p mais q:
E1 présente l'argumentation de p à r;
E2 présente l'argumentation de q à non-r;
en énonçant p mais q, L s'assimile à E2, et non à E1.

Ceci dit, la description sera équivalente, que p soit concédé à l'interlocuteur ou simplement asserté comme contre-argument possible par le locuteur: dans les deux cas, il y a opposition entre les argumentations prêtées aux deux énonciateurs. Dans l'analyse alternative que j'ai présentée, il est possible en revanche de distinguer les deux emplois, représentés par (39) et (40):

(39) A1: Gaston est un gars fantastique: il est plein d'humour et intelligent.
B1: Certes, il est intelligent, mais brouillon.

(40) A1: Que penses-tu de Gaston?
B1: Il est intelligent, mais brouillon.

Dans les deux cas, il est vrai de dire que B argumente contre Gaston. Mais cette argumentation n'a pas le même but. En (39), elle permet d'atténuer le jugement globalement positif que fait A de Gaston. En (40), elle permettra de prendre, par exemple, une décision à son sujet (l'engager ou ne pas l'engager). Par conséquent, le cadre de référence contextuel est complètement différent. En (39), il s'agit d'un contexte polémique, alors qu'en (40) le contexte est simplement interrogatif. Il est donc de première importance, dans la description polyphonique des connecteurs que je propose, de déterminer le cadre de référence dialogique ou contextuel de l'énoncé, et également de savoir quelles sont les instanciations dialogiques des énonciateurs au sens de Ducrot: est-ce l'interlocuteur, est-ce un tiers que l'on fait parler, est-ce le locuteur, etc. ?

Le deuxième exemple sera, je l'espère, un peu plus convaincant, car il permettra d'éclairer les notions de structure dialogique et monologique. Prenons la description de d'ailleurs, telle qu'elle est donnée dans Ducrot et alii (1980) - description non polyphonique:

(41) En énonçant d'ailleurs q, le locuteur donne un argument en faveur d'une conclusion r, argument qui est indépendant et jugé généralement non nécessaire par rapport à un autre argument p qui peut être implicite. La structure argumentative est donc: r; (p), d'ailleurs q.

La première proposition que je ferai concerne la possibilité de décrire un connecteur argumentatif (vs contre-argumentatif) en termes polyphoniques. Pourquoi ne pas proposer que les deux argumentations de p à r et de q à r soient le fait de deux énonciateurs distincts ? Pourquoi ne pas voir dans la suite r, d'ailleurs q le fait que L ne s'assimile qu'à E2 (celui qui argumente de q à r), laissant par là-même le soin à son interlocuteur de chercher à quel être du monde peut bien être assimilé E1 ?

Mais cette analyse est classique, car elle ne fait pas intervenir le principe de la mise en perspective dialogique. Or un tel principe permet de montrer les différences et les analogies entre (42) et (43):

(42) A1: Que penses-tu de la Grèce pour nos prochaines vacances ?
B1: C'est une bonne idée; d'ailleurs ça va bientôt faire dix ans que je n'y suis plus retourné.

(43) A1: Je crois que ton idée de passer nos prochaines vacances en Grèce est très bonne.
B1: D'ailleurs ça va bientôt faire dix ans que je n'y suis plus retourné.

En (42), B1 constitue une intervention réactive dont la structure argumentative est complexe, puisqu'elle possède une argumentation dont l'un des termes (p) est implicite. La représentation structurelle et argumentative sera la suivante:

(42')

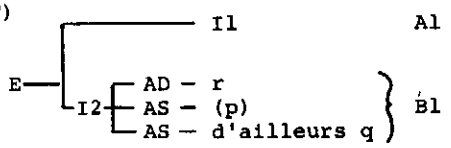

En (43), il est impossible, vu la structure argumentative et polyphonique de d'ailleurs, de considérer l'énoncé d'ailleurs ça va bientôt faire dix ans que je n'y suis plus retourné comme l'intervention réactive I2. En fait, I2, en (43), est beaucoup plus complexe: elle fait intervenir un acte directeur implicite, qui se trouve être l'assertion I1 et un acte d'argumentation implicite de p à r, convoqué par d'ailleurs. La structure de (43) peut donc être donnée par (43'):

(43')

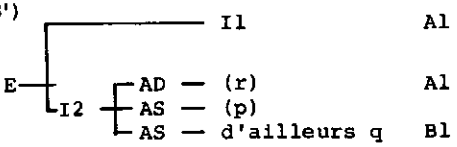

Les descriptions de I2 en (42') et (43') sont donc équivalentes, à la seule différence que r est implicite en (43'). La conclusion que l'on peut tirer de cette comparaison entre l'emploi monologal (42) et dialogal (43) est la suivante: quelle que soit la forme du discours (monologal ou dialogal), les règles conversationnelles (notamment le principe de complétude) imposent une lecture argumentative et structurelle identique. Si tel est le cas, cela signifie que la description polyphonique d'un énoncé de structure argumentative du type r, d'ailleurs q ou d'ailleurs q doit rendre compte de la structure dialogique de l'énoncé, et notamment du fait qu'en (42), seule l'argumentation de p à r est attribuée à un énonciateur différent de L (et de I éventuellement), alors qu'en (43), à la fois cette argumentation de p à r, et l'assertion de la conclusion r sont attribuées à des énonciateurs différents de celui qui argumente de q à r.

Le but de mes remarques sur la polyphonie telle que la conçoit O. Ducrot était donc de montrer les avantages qu'il y a à tenir compte des indications liées au cadre de référence contextuel ou dialogique, spécifié par Bakhtine comme étant soit interrogatif, soit confirmatif, soit polémique. La conception présente n'est pas une remise en cause de la notion de la polyphonie de Ducrot. Par contre, elle s'oppose à elle sur la représentation sous-jacente du dialogue faisant intervenir les différentes voix actualisée par les énoncés polyphoniques.

Université de Genève
Unité de linguistique française
CH 1211 Genève 4

Jacques Moeschler

Bibliographie

ANSCOMBRE, J.C. (1979): "Délocutivité benvenistienne, délocutivité généralisée et performativité", Langue française 42, 68-84.

ANSCOMBRE, J.C. et O. DUCROT (1983): L'argumentation dans la langue, Bruxelles, Mardaga.

AUSTIN, J.L. (1970): Quand dire, c'est faire, Paris, Seuil.

BAKHTINE, M. (1977): Le marxisme et la philosophie du langage, Paris, Minuit.

BAKHTINE, M. (1978): Esthétique et théorie du roman, Paris, Gallimard.

BAKHTINE, M. (1984): Esthétique de la création verbale, Paris, Gallimard.

BAR-HILLEL, Y. (1954): "Indexical expressions", Mind 63, 359-79.

BENVENISTE, E. (1966): Problèmes de linguistique générale, Paris, Gallimard.

DUCROT, O. (1972): Dire et ne pas dire, Paris, Hermann.

DUCROT, O. (1973): La preuve et le dire, Paris, Mame.

DUCROT, O. (1984): Le dire et le dit, Paris, Minuit.

DUCROT, O. et alii (1980): Les mots du discours, Paris, Minuit.

GRICE, H.P. (1979): "Logique et conversation", Communications 30, 57-72.

GUMPERZ, J.J. et D.H. HYMES (éd.)(1972): Directions in sociolinguistics, New York, Holt, Rinehart & Winston.

MOESCHLER, J. (1979): "Approche d'un acte de discours: la réfutation dans le débat télévisé Giscard-Mitterrand(1974)", in BALDI, P. et J. MOESCHLER : Comment contrôler le discours: interaction et réfutation dans le débat Giscard-Mitterrand(1974), Travaux du Centre de recherches sémiologiques 35, Université de Neuchâtel.

MOESCHLER, J. (1982): Dire et contredire. Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation, Berne, Peter Lang.

MOESCHLER, J. (1985): Argumentation et conversation. Eléments pour une analyse pragmatique du discours, Paris, Hatier.

MONTAGUE, R. (1968): "Pragmatics", in R. KLIBANSKY (éd.): Contemporary philosophy, Florence, La Nuova Italia Editrice, 102-21.

REBOUL, A. (1984): Le discours théâtral. Problèmes de narratologie et de pragmatique linguistique, thèse de 3ème cycle, Paris, EHESS.

REBOUL, A. et J. MOESCHLER (1985): Discours théâtral et analyse conversationnelle, Cahiers de linguistique française 6, Université de Genève.

ROULET, E. et alii (1985): L'articulation du discours en français contemporain, Berne, Peter Lang.

SACKS, H., E.A. SCHEGLOFF et G. JEFFERSON (1974): "A simplest systematics for the organisation of turn taking in conversation", Language 50, 696-735.

SCHENKEIN, J. (éd.)(1978): Studies in the organisation of conversational interaction, New York, Academic Press.

SEARLE, J.R. (1972): Les actes de langage, Paris, Hermann.

SEARLE, J.R. (1982): Sens et expression, Paris, Minuit.

SEARLE, J.R. (1983): Intentionality, Cambridge, CUP.

SEARLE, J.R. et D. VANDERVEKEN (1985): Foundations of illocutionary logic, Cambridge, CUP.

SPERBER, D. et D. WILSON (à paraître): Relevance: communication and cognition, Oxford, Blackwell; Cambridge, Mass., Harvard University Press.

TODOROV, T. (1981): Mikhaïl Bakhtine: le principe dialogique, Paris, Seuil.